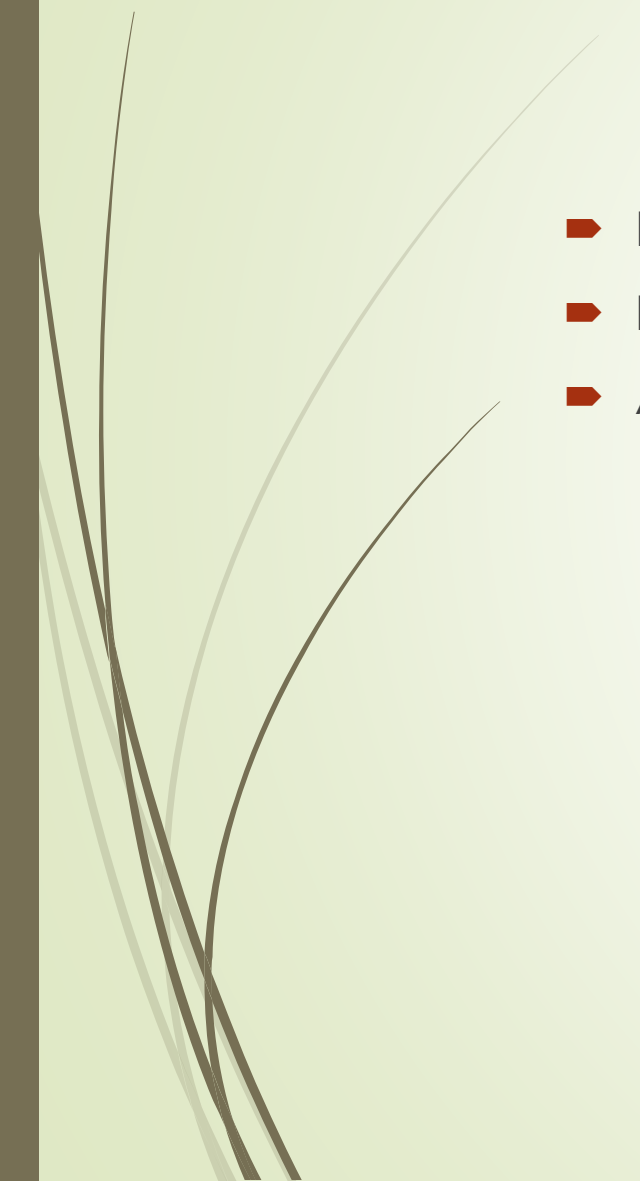


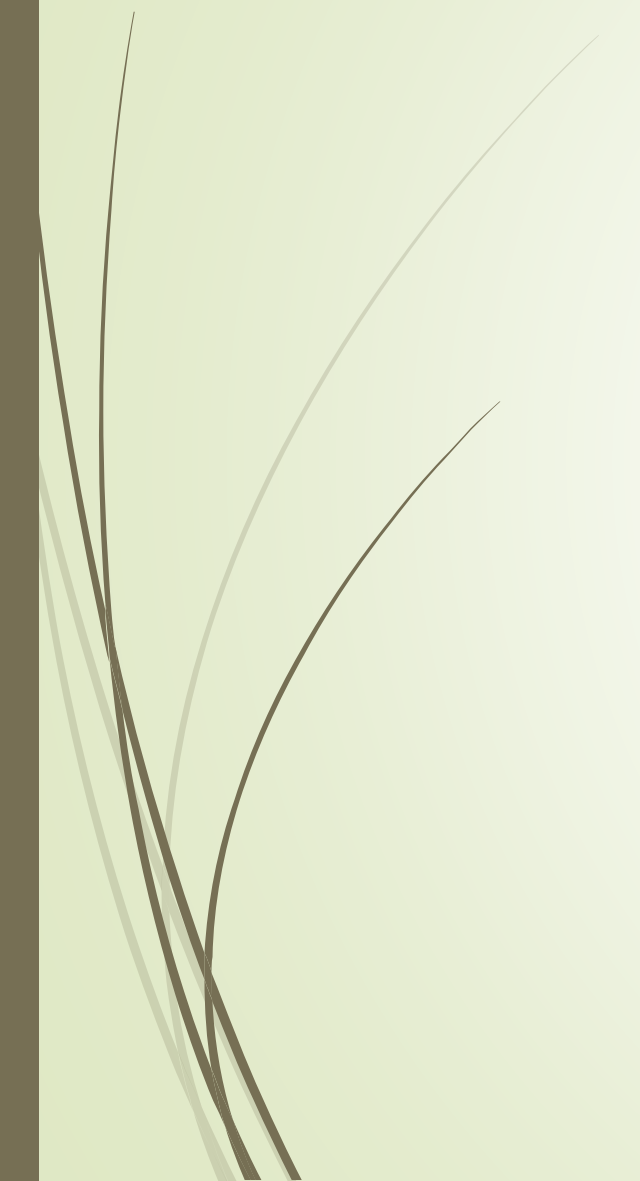


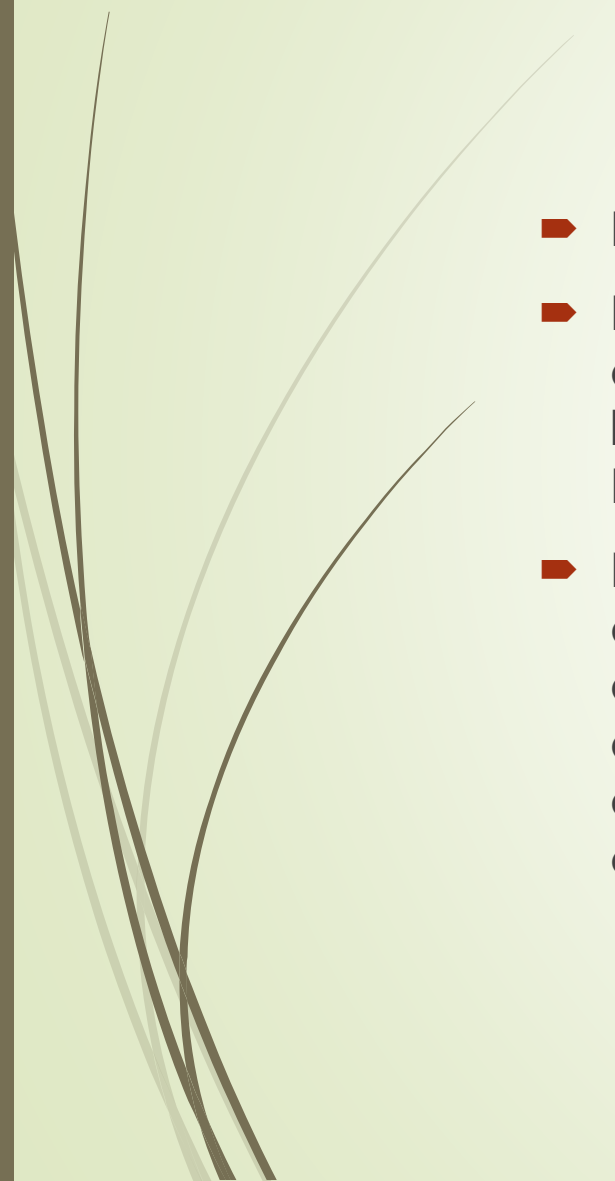
Une approche par les communs de la comptabilité

- 
- 
- Brève histoire de la comptabilité
 - Les communs
 - Approche par les communs de la comptabilité

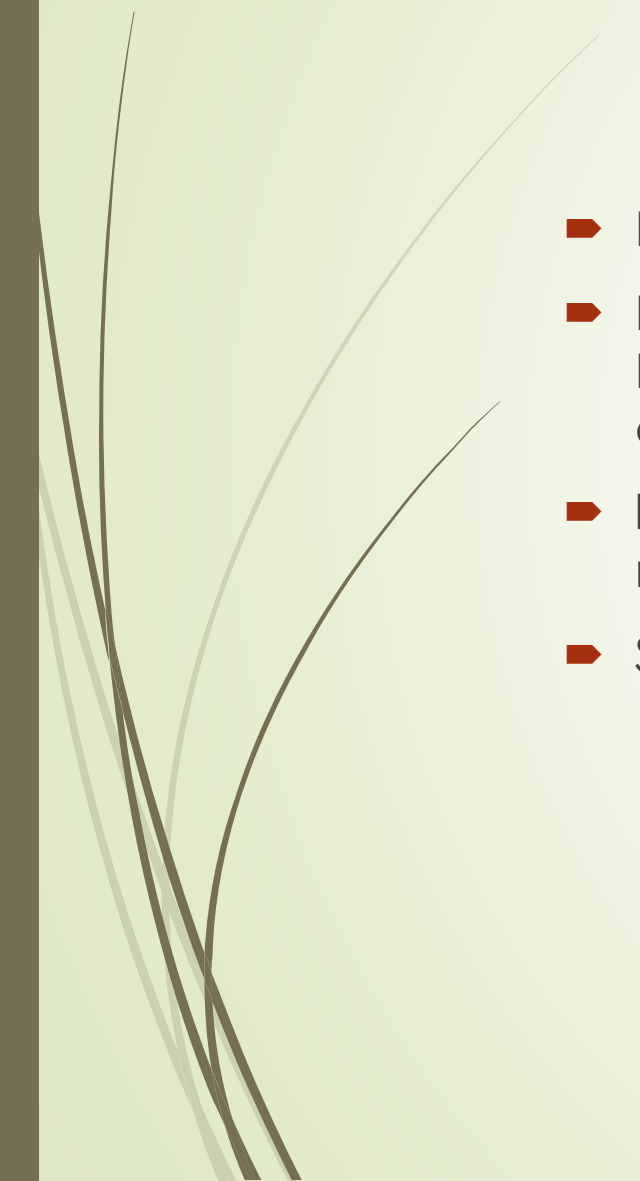


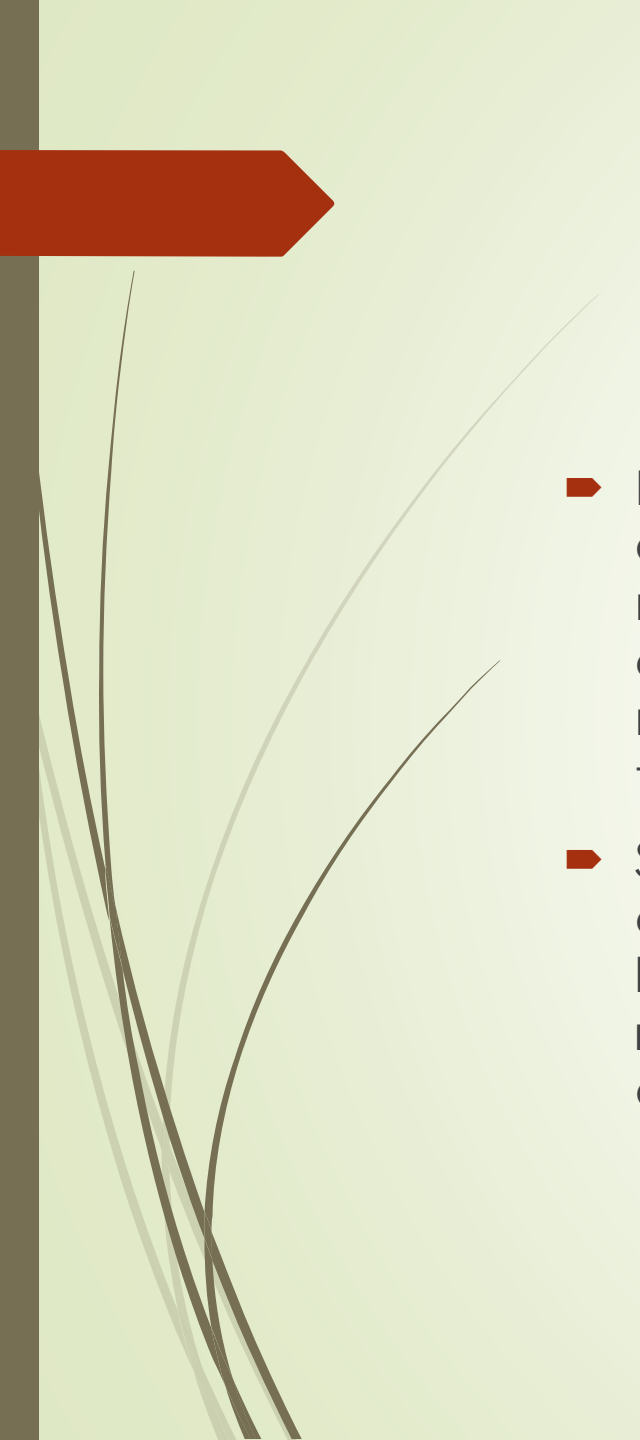
Une brève histoire de la comptabilité



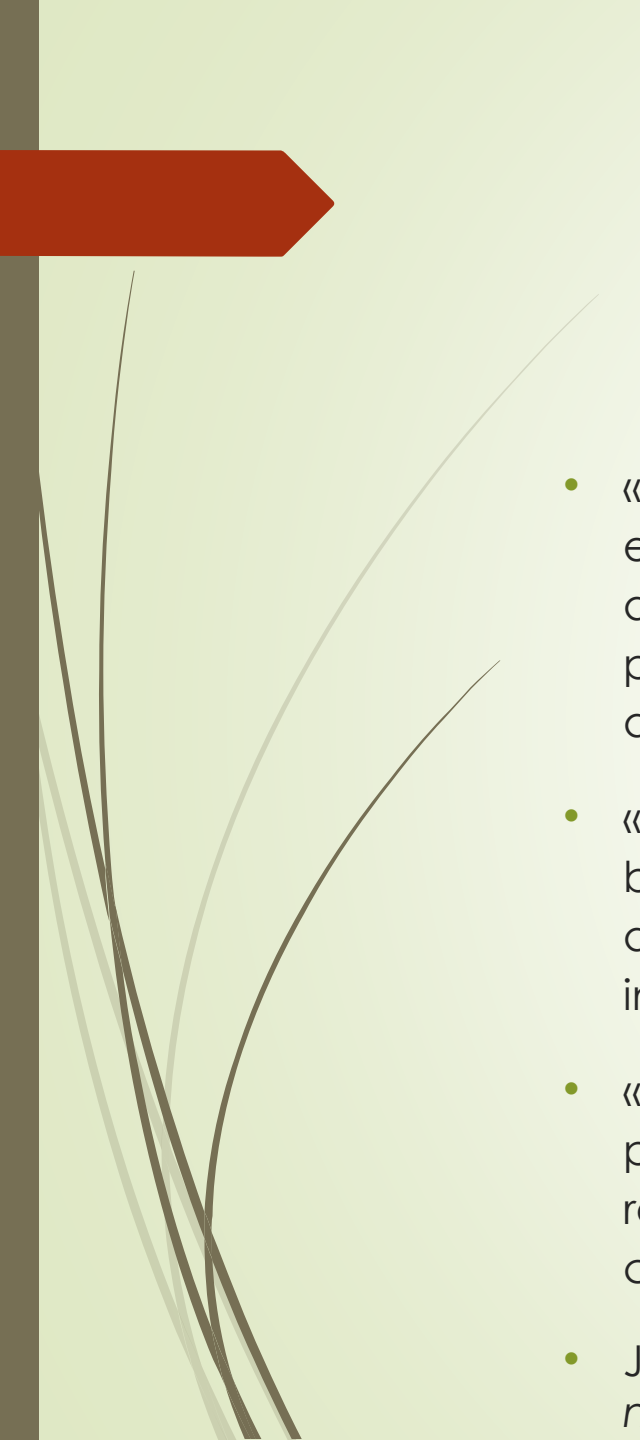
- 
- 
- La comptabilité: dimension historique et politique
 - La naissance de la comptabilité est liée à la création de l'écriture. Elle enregistre la variation des stocks et des flux dans un contexte où l'agriculture devient l'objet d'administration des temples au sein des Cités-Etat émergentes.
 - Nous retrouvons ainsi en Mésopotamie, plus de 3000 ans avant notre ère, des instruments de comptabilité, des bulles, dont certains anthropologues ont pu avancer qu'elles étaient à l'origine de l'écriture : les bulles-enveloppes ont la forme de bourses en argile qui contiennent de petits objets appelés calculi, à l'origine de notre « calcul » permettant de compter, de dénombrer des denrées ou des biens.

- 
- La comptabilité s'inscrit dans une cosmologie relative à un ordre maintenu par une autorité politique et religieuse. Elle va ainsi émerger comme un instrument de contrôle central de l'administration qui va enregistrer ce qu'elle considère comme une unité de compte ayant de la valeur. Cette unité de compte, pour mesurer les équivalences entre les marchandises, va donner naissance à la monnaie.
 - La " monnaie ", ici, n'est pas le produit de transactions commerciales. C'est une unité de compte créée par des fonctionnaires pour garder trace des ressources et déplacer des choses entre des services.

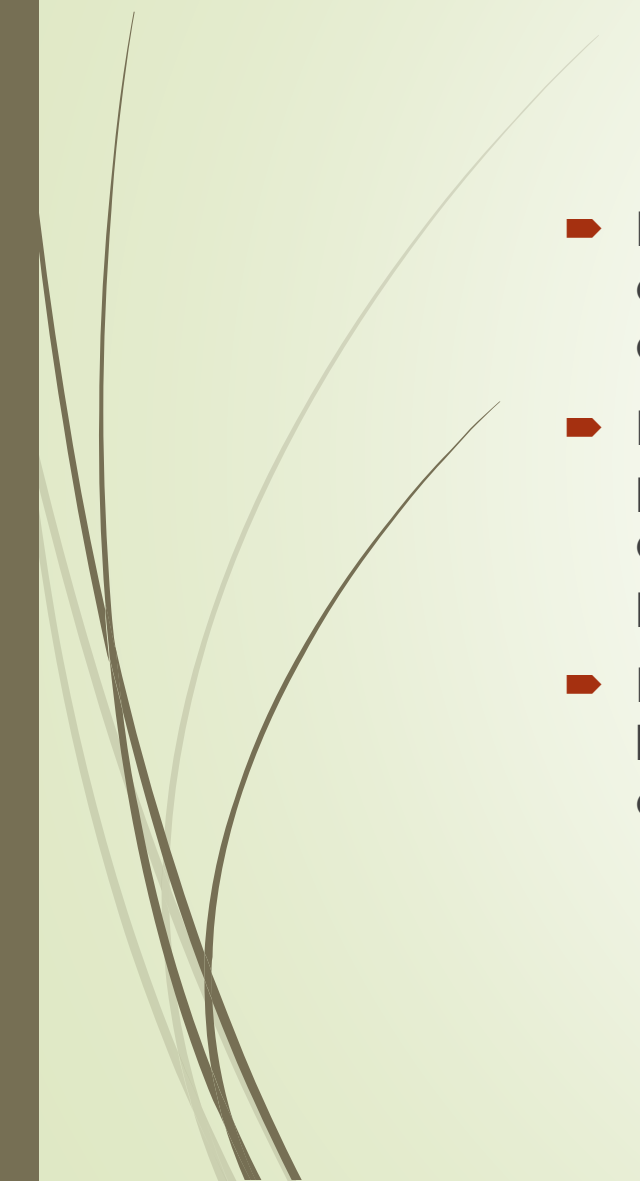
- 
- 
- Emergence de la comptabilité en partie double avec la modernité
 - Le premier à formaliser cette comptabilité désormais universelle est Luca Pacioli, dont le livre Summa de arithmetica, proportioni et proportionalita, datant de 1494 est devenu le livre culte de la comptabilité
 - l'ouvrage de Pacioli date de 1494, soit deux ans après la découverte du nouveau monde par Christophe Colomb
 - Séparation sujet/objet – différenciation entre biens et personnes (constitution de la personnification morale de l'entreprise)

- 
- La comptabilité en partie simple consiste à tenir une comptabilité des entrées et des sorties d'argent, des recettes et des dépenses. Tout change notamment lorsque le marchand se livre à des achats et des ventes à crédit, dans la mesure où en plus des recettes et des dépenses il devient nécessaire d'enregistrer des créances et des dettes (qui à terme se transformeront en recettes et dépenses).
 - Si la comptabilité en partie double devient un instrument fondamental du crédit, c'est aussi parce qu'elle va permettre de transformer le rapport de la monnaie au temps tout autant que le rapport de la monnaie à la rationalité grâce à des logiques d'équivalence et de rentabilité qui vont devenir centrales dans l'économie capitaliste.

- 
- La comptabilité est à la fois l'image et l'instrument de l'idéologie qui définit la gouvernance de l'entreprise. Jacques Richard a bien rendu compte de cette dimension en distinguant les types de comptabilité correspondant respectivement aux systèmes capitaliste, soviétique et autogestionnaire.
 - Ce qui va être déterminant pour identifier ces différents systèmes grâce à la comptabilité est le concept de résultat, issu de l'agent économique dominant et figurant dans le compte de résultat. Le concept de résultat varie alors de la manière suivante :

- 
- « - dans les systèmes capitalistes, où le pouvoir dominant dans l'entreprise appartient, en règle générale, aux propriétaires privés apporteurs de capitaux propres (et non aux prêteurs ou au personnel) le résultat comptable devrait mesurer le résultat de ces propriétaires privés. » Sont alors incluses dans les charges les rémunérations (salaires) du personnel, les intérêts versés aux banques et les impôts payés à l'Etat.
 - « - dans les systèmes de type soviétique où le pouvoir appartient, en général, à une bureaucratie d'Etat, le résultat comptable devrait représenter la ponction de valeur que cette bureaucratie prélève sur les entreprises.» Sont alors exclues des charges les intérêts des banques (toutes étatisées) et les impôts.
 - « -dans les systèmes autogestionnaires où le pouvoir appartient, en principe, au personnel, le résultat comptable devrait mesurer l'ensemble des rémunérations qui reviennent au personnel de l'entreprise. » Ici les rémunérations ne sont pas des charges mais des bénéfices.
 - Jacques Richard et Christine Colette, *Comptabilité générale. Système français et normes IFRS*, p.12

- 
- Le tournant majeur dans les normes comptables européennes se décide dans les années 2000 et est mis en œuvre en 2005. Il consiste pour toutes les entreprises cotées de l'Union Européenne à adopter un seul jeu de normes pour les comptes consolidés: les normes IFRS.
 - Ce jeu est fabriqué par une petite officine privée basée à Londres, créé en 1973, l'International Accounting Standards Committee (IASC). Ces normes vont avoir une force de loi introduisant la fameuse notion de la juste valeur qui est une valeur de marché. L'IASB, créée en 2001, prend le relais de l'IASC.

- 
- 
- L'intérêt général se définit par égard à ce contexte : la normalisation comptable doit permettre de mieux éclairer les décisions des investisseurs et aider à abaisser le coût du capital. »
 - L'Union européenne peut accepter tout ou partie d'une norme mais n'a pas le pouvoir d'en modifier le contenu, réservé exclusivement à l'IASB. Si elle refuse une norme, alors la transaction économique concernée ne sera pas règlementée.
 - Le cas de la normalisation comptable est exceptionnel dans la mesure où les structures privées, qui en sont à l'initiative, échappent totalement au contrôle communautaire et plus largement au contrôle démocratique.



Pourquoi changer de modèle comptable?

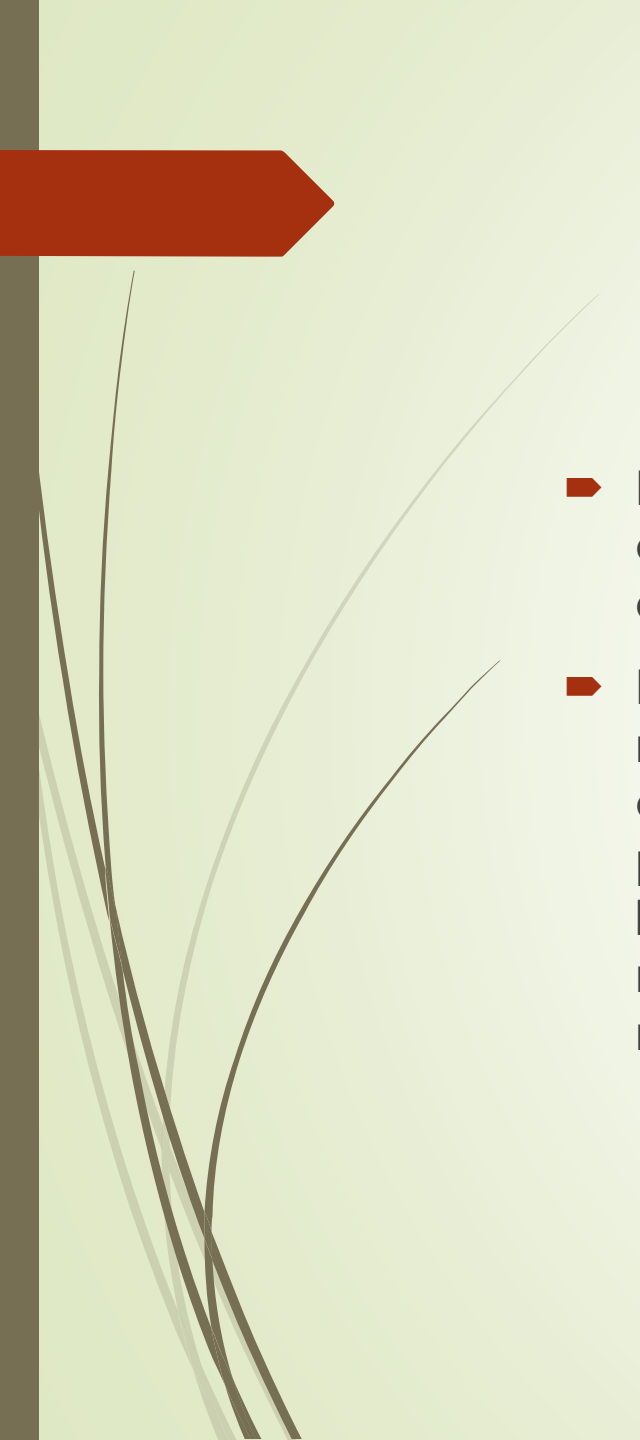
- L'image de l'entreprise est faussée: par la seule prise en compte de la conservation du capital financier, on ne voit pas la destruction des capitaux naturel et humain: plus il y a exploitation de la ressource naturelle et humaine plus le profit (et la croissance) sera important.
- Les entreprises doivent être solvables financièrement, mais pas socialement ou environnementalement.
- Les capitaux humain et environnementaux sont considérés comme des moyens et non comme des fins (pris en compte pour eux-mêmes).
- Jean-Baptiste Say: « Les ressources naturelles sont inépuisables, car sans cela , nous ne les obtiendrons pas gratuitement . Ne pouvant ni être multipliées, ni épuisées, elles ne sont pas l'objet des sciences économiques. »
- Seule la mise financière du capitaliste (capital financier) est strictement a priori protégée en tant que capital à conserver.

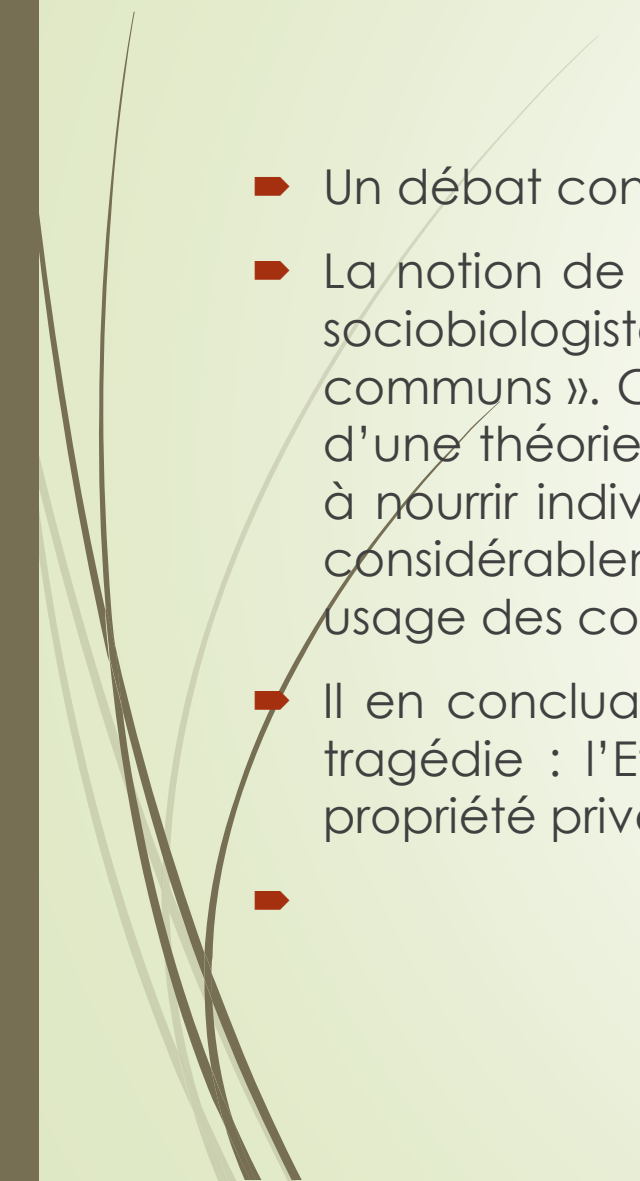


Les communs

- A partir des travaux d'Elinor Ostrom, les communs peuvent ainsi se définir par la combinaison de trois facteurs :
- 1 : une ressource en accès partagé
- 2 : une communauté qui a un faisceau de droits sur cette ressource
- 3 : une gouvernance – avec des règles de contrôle et de gestion des conflits.
- La différence entre les biens communs et les communs: les biens communs sont composés des deux premières conditions uniquement (ex: atmosphère, eau, etc.)

- 
- Qu'est-ce que les communs?
 - Leur histoire remonte aux origines de l'humanité, désignant une gestion collective de ressources communes. Un point de bascule important a lieu en Angleterre au XVIIème siècle, où les communs vont disparaître au profit d'une gestion exclusive de la propriété. Au Moyen Âge, en effet, les terres, qu'on appelait les communaux, pouvaient être ouvertes aux récoltes de tous : n'importe qui pouvait aller ramasser du bois de chauffage et des champignons, les paysans pouvaient y laisser paître leurs moutons, etc.

- 
- Le mouvement des enclosures, qui consistait pour les propriétaires fonciers à fermer l'accès aux terres, va peu à peu provoquer la fin de ces communs et jeter dans misère une grande partie de la population rurale.
 - La création de communs va toujours de pair avec des tentatives de nouvelles enclosures, les ressources partagées faisant l'objet de prédateurs de la part de certains pour en avoir la propriété exclusive. C'est particulièrement le cas aujourd'hui concernant le numérique (question des licences) ou encore les ressources naturelles (brevetabilité du vivant). Le mouvement des communs cherche à conjurer, par des règles et des modalités de gestion collective, le mouvement des enclosures.

- 
- 
- Un débat contemporain
 - La notion de communs resurgit en 1968, à l'occasion de la publication du sociobiologiste Garrett Hardin, dans un article intitulé « La tragédie des communs ». Considérant à partir d'un schéma abstrait (notamment à partir d'une théorie des jeux) des pâturages communs où des bergers cherchent à nourrir individuellement le plus grand nombre d'animaux, réduisant ainsi considérablement la quantité d'herbes disponible, il concluait que le libre usage des communs conduit à la ruine de tous.
 - Il en concluait que deux solutions seulement pouvaient remédier à cette tragédie : l'Etat, par l'imposition de lois protégeant les ressources, ou la propriété privée délimitée par des enclos.



- 
- Le mérite d'Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie en 2009, est d'avoir montré dans ses recherches que cette conception des communs reposait sur une vision abstraite ayant peu à voir avec les communs réels qui parfois remontent à plusieurs centaines d'années.
 - Les communs sont en effet liés à des communautés, et donc à des valeurs et à des règles collectives, grâce auxquels les individus communiquent et négocient dans une perspective qui ne se réduit pas à leurs intérêts immédiats.

- 
- Ce sont les parties elles-mêmes qui élaborent leur propre contrat et se tiennent mutuellement pour responsables de sa bonne exécution. Ce contrat a lieu en connaissance de cause, les parties étant en possession d'informations essentielles liées à leur activité et leur environnement.
 - La surveillance mutuelle des parties et leur évaluation des sanctions en cas de non respect du contrat s'avère plus efficace et moins coûteux qu'en cas d'appel à une autorité externe.



L'élargissement des communs

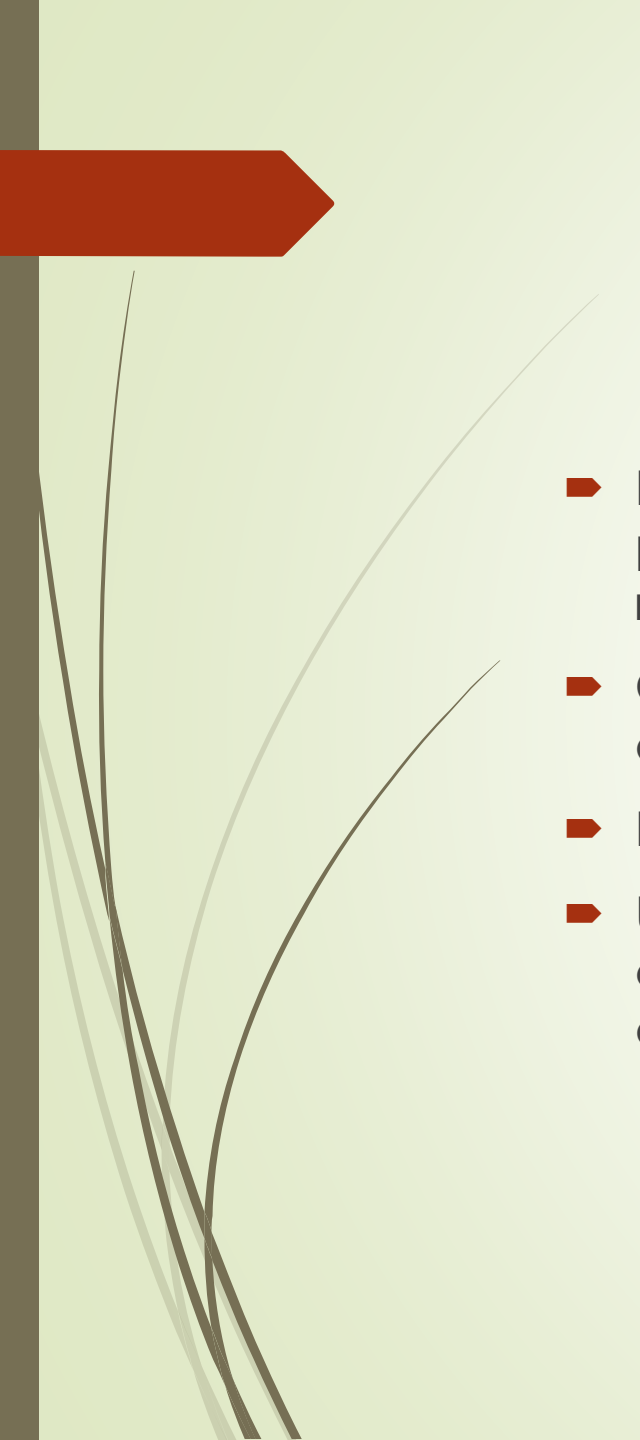
- Le mouvement des communs s'est d'abord développé à partir des problématiques concernant la gestion des ressources naturelles. Il s'est ensuite élargi à la question des connaissances et des données personnelles liées au numérique, internet constituant un espace à l'origine ouvert mais faisant désormais l'objet de multiples enclosures.
- Les deux domaines suivants n'en sont encore qu'à leurs balbutiements concernant l'approche par les communs : il s'agit de la gestion des entreprises et de l'organisation politique par les communs territoriaux.



Communs et comptabilité



- Nécessité de définir en commun ce qui compte: quels sont les biens communs?
- Comment les préserver?
- Comment évaluer les besoins de cette préservation?
- Comment chiffrer ces besoins?
- En comptabilité le capital est ce qui est capital, ce qui compte comme bien commun et pour le commun, d'où la nécessité d'une gouvernance multicapitiaux qui ne se réduise pas à des représentants du capital financier et prenne en compte l'ensemble d'un écosystème (dimension écologique et démocratique).

- 
- Le principe directeur de CARE est que la mesure de tout capital est dictée par le coût de son maintien (ou de son remplacement:ressources non renouvelables).
 - Ce principe est celui de toute comptabilité traditionnelle en coûts (et non en valeurs).
 - La nature et l'être humain n'ont pas de prix mais ont un coût de maintien
 - Une multitude de capitaux sont ainsi à préserver (en les mettant au passif), comme le capital naturel et humain dans la mesure où ils constituent des dettes.

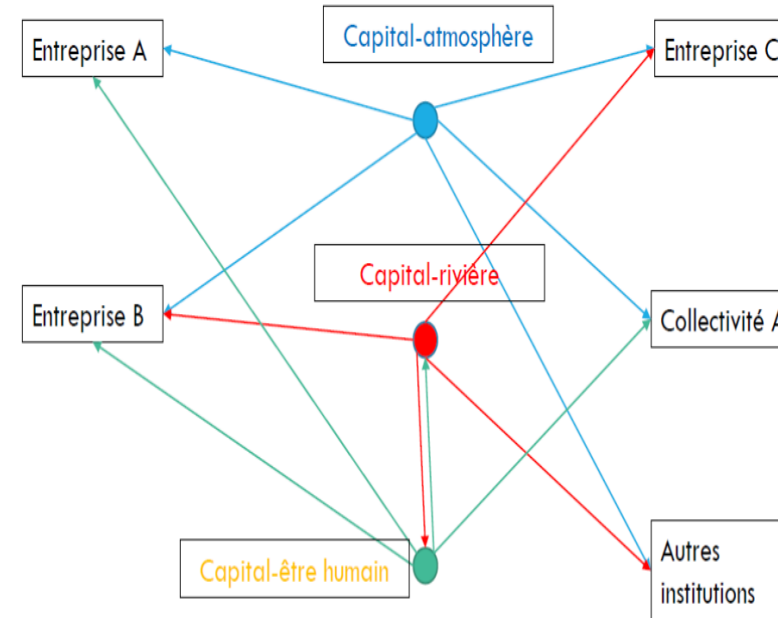
- 
- Communs et comptabilité CARE
 - L'approche par les communs de la comptabilité du modèle CARE d'une certaine façon va de soi, dans la mesure où elle implique d'une part une soutenabilité forte en matière sociale et environnementale, et d'autre part où elle suppose une gouvernance du commun en intégrant les capitaux associés et représentés dans un écosystème privilégiant l'autonomie à la gouvernance étatique ou financière.

La gouvernance des capitaux

- Chaque capital s'inscrit dans un écosystème de relations interdépendantes, ce qui suppose une gouvernance multiacteurs, une gouvernance en commun à partir de laquelle vont pouvoir être prises des décisions.

IV.D) LE CAPITAL

Connexion avec la théorie de l'“Accounting for the management of ecosystems”
Feger, C., & Mermet, L. (2017). A blueprint towards accounting for the management of ecosystems. *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, 30(7), 1511–1536.



Focus sur les entités **appelées à être** des capitaux →
Cartographies des emplois